

DEPARTEMENT  
DES ARDENNES

ARRONDISSEMENT  
ET CANTON  
DE RETHEL

COMMUNE  
DE COUCY



## A l'attention des habitants de la rue Jean-Jaurès

Coucy, le 15 janvier 2023

Madame, Monsieur,

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'assainissement débutent dans votre rue. Ils devraient durer environ 2 mois.

**La circulation et le stationnement vont être réglementés pendant la période des travaux :**

- Seuls les habitants et clients de la boulangerie pourront circuler dans la rue Jean-Jaurès, dans la mesure du possible. Les autres véhiculent seront tenus d'emprunter les déviations. Il est à noter que l'emprunt de la rue des Villas ne reste possible que dans le sens autorisé par la réglementation (d'Amagne vers Lucquy)
- Le stationnement est interdit la journée. Des tolérances seront bien évidemment possibles en fonction du positionnement des travaux.

**Concernant les boîtes de raccordement :**

- Des marquages au sol matérialiseront les emplacements des boîtes de raccordement. Ils vous permettront de vous assurer de leur bon positionnement.
- N'hésitez pas à vous rapprocher de la municipalité ou de l'entreprise si vous contactez une anomalie.

Michel DELSUC (06 22 35 08 33) et Daniel VERGNEAUX (06 10 57 23 15) Adjointes en charge des travaux, pourront aussi vous renseigner si vous avez un besoin particulier :

Je reste bien évidemment à votre disposition pour tout complément d'information et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations

David POTIER

Maire de COUCY

